

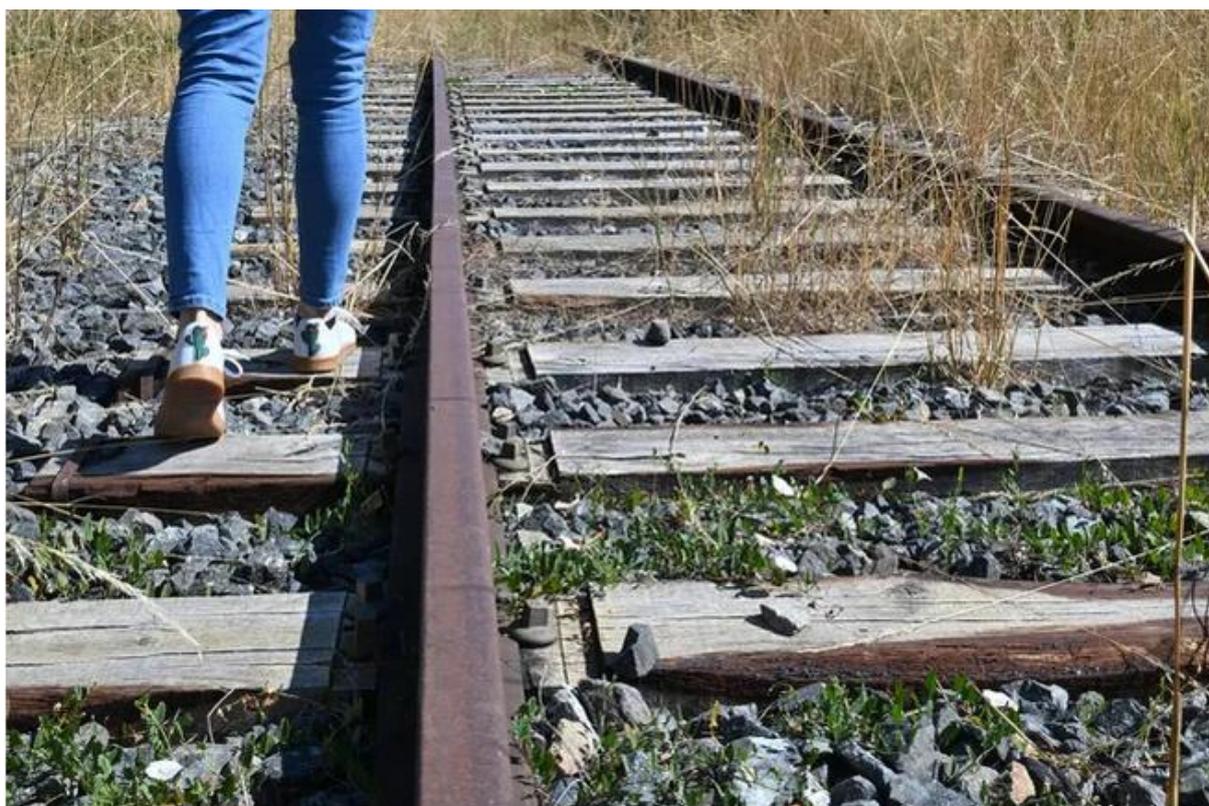
LA MONTAGNE

La voie ferrée entre Évaux-les-Bains et Montluçon va bientôt commencer sa mue pour devenir une voie verte

L'avant-projet étant arrivé à son terme, les travaux pour créer la voie verte Évaux-les-Bains-Montluçon devraient commencer à la fin de l'année 2025, côté Montluçon.

Par Florence Farina

Publié le 08 juillet 2025 à 07h07



Les travaux commenceront par le défrichage des voies. © Cécile CHAMPAGNAT

Alors que Montluçon Communauté structure les pistes cyclables au sein de la cité des bords de Cher afin de pouvoir relier Bourges et la Loire à vélo, l'Agglomération poursuit la création d'une voie verte entre Évaux-les-Bains et Montluçon avec la communauté de communes Creuse Confluence.

L'avant-projet et les études environnementales ont été approuvés. La convention de transfert de gestions des voies sera signée en septembre avec la SNCF. "Une partie importante du travail, pour l'instant, a été le dialogue avec la SNCF pour racheter les 27 km de voie entre Montluçon et Évaux. Nous avons acquis l'empreinte mais les ouvrages d'art et les ponts ne peuvent pas être pris en charge par nos deux collectivités. Ils restent la propriété de la SNCF qui se charge de leur entretien", précise Francis Nohant, vice-président délégué aux mobilités de Montluçon Communauté.

Une voie verte qui commencera au parc des Îlets

Les travaux côté Montluçon devraient commencer en décembre 2025 ou janvier 2026 pour une durée de 18 mois. La voie verte partira du parc des Îlets. La première phase sera le défrichage de cette voie où les trains ne circulent plus depuis longtemps puis le retrait des rails, des traverses et du ballast. "Il y a quand même 35.000 traverses à retirer sur 27 km", pointe Francis Nohant.

Un enrobé de haute qualité et des aires de services de différents niveaux seront installés dans les communes qui jalonnent le parcours comme Teillet-Argenty et Lignerolles.

"On est sur le même principe que ce que l'on trouve sur la voie verte le long du canal de Berry avec des toilettes, des points d'eau, des aires où l'on peut stationner son vélo, pique-niquer, voire par endroits réparer son vélo..."

Francis Nohant (*vice-président de Montluçon Communauté en charge des mobilités*)

Un coût prévisionnel de 6.743.670,45 euros HT

Le coût prévisionnel de l'aménagement de la voie verte est de 6.743.670,45 euros HT. La répartition entre les deux établissements publics de coopération intercommunale (EPIC) se fait au prorata de la longueur de la voie. Elle est de 55 % pour Montluçon Communauté, soit 3.450.712,36 euros HT, et de 45 % pour Creuse Confluence, soit 3.92.958,09 euros HT.

"Maintenant, nous allons partir à la chasse aux subventions. L'idéal serait que le projet soit subventionné à 80 %. Pour l'instant, nous en sommes déjà à plus de 65 % grâce au Pacte Région-Allier 2024-2027 et au Département. L'incertitude vient de l'État même si certaines subventions sont fléchées."

Francis Nohant

Rejoindre la Vagabonde

Partant du parc des Îlets, cette nouvelle voie verte s'étirera en parallèle de la portion de La Vagabonde qui passe par Nérès-les-Bains. Elle rejoindra d'ailleurs la Vagabonde à Évaux-les-Bains - offrant ainsi une étape plus courte que les 44 km déjà existants - pour filer en direction de Montech, dans le Tarn-et-Garonne.

"Après la création de cette voie verte entre Évaux et Montluçon, nous ferons en sorte qu'elle rejoigne la voie verte du canal de Berry, en installant les infrastructures qui manquent."

Francis Nouhant

Le tourisme vert intéressant pour l'économie du territoire

Le vice-président met en exergue la valeur des voies vertes en termes de tourisme et d'économie. "Montluçon et son agglomération bénéficient d'une position stratégique entre la Loire à Vélo et le Canal de Midi. L'objectif de nos territoires n'est pas le tourisme de masse. D'autant que le tourisme vert a un vrai intérêt économique", pointe Francis Nouhant.

"Un cyclotouriste laisse plus d'argent sur les territoires qu'il traverse qu'un automobiliste. Il consomme sur place, prend un hébergement, visite... Il faut donc donner envie aux cyclotouristes de faire un détour pour découvrir le patrimoine de l'agglomération."

Francis Nouhant

Les travaux côté Creuse en attente

Coordinatrice des travaux sur l'ensemble du trajet, Montluçon Communauté sait que la voie verte ne sera pas entièrement accessible dans 18 mois. La communauté de communes Creuse Confluence se trouvant dans un autre département et une autre région, l'EPIC n'est pas sur les mêmes délais de Montluçon Communauté. "Creuse Confluence a un plan de financement qui ne correspond pas au nôtre, mais les travaux se feront. La voie verte Évaux-Montluçon ne va pas s'arrêter brusquement à la frontière entre la Creuse et l'Allier", insiste le vice-président de Montluçon Communauté.